



École de la Maisonnée
1500, boul. du Mi-Vallon, Sherbrooke, QC, J1N 3Y5
Tél. 819 822-5686, Téléc. 819 822-5503

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke
Québec

Engagement – Collaboration - Respect

	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE Conseil d'établissement École de la Maisonnée
N° de la résolution ou annotation	
CE #25-26-001 (modifier les 3 derniers chiffres pour le # de la résolution)	<i>Procès-verbal</i> <i>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</i> <i>École de la Maisonnée</i> 6 octobre 2025, à 18 h 30 (local de musique) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum : Karine 5 min Présences 5 min Présents : Martin Béchard, Nathalie Cardin, Julie Trudeau, Nieves Alba, Mariana-Gabriela Ghinet, Karine Arsenault-Sirois, Nadia Pinard, Amélie Boulay, Mélanie Senneville, Amélia Daoust, Christine Lessard, Catherine Léger, Tetyana L'Allier, Claire Côté. Élections : 10 min Présidence et la vice-présidence Présidence : Karine Arsenault-Sirois Vice-présidence : Mariana-Gabriela Ghinet Secrétariat: Catherine Léger et Nadia Pinard Proposé et appuyé à l'unanimité Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2024 5 min Proposé par : Christine Lessard Appuyé par Martin Béchard Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 2 juin 2025 : Karine 5 min Proposé par : Amélie Daoust Appuyé par : Catherine Léger Affaires découlant du procès-verbal 5 min Le bilan est déposé dans le nouveau gabarit (PV du conseil d'établissement de l'année précédente) présenté le 17 septembre, sera déposé sur le site de l'école. Dénonciation des intérêts 5 min Loi de l'institution publique (document à lire et à signer par les membres du Conseil d'établissement). Question du public 5 min Aucune question.



Engagement – Collaboration - Respect

9. Calendrier des rencontres pour l'année scolaire 5 min

Changements des dates : 6 octobre, 9 décembre, 26 janvier 2026, 23 mars 2026, 27 avril 2026, 1^{er} juin 2026

10. Nouvelles de l'équipe-école 5 min

Mme Laurie Carrier la remplace l'enseignante Mme Émile Picard-Tousignant pendant son congé indéterminé.

Mme Reve Habchy remplace l'orthopédagogue Mme Caroline Lessard pendant son retour progressif au travail.

Orthopédagogie : 1.6 poste en orthopédagogique a été accordé par le CSS. Dans notre milieu, nous bonifions à 2 postes afin d'assurer la continuité des services aux élèves qui ont des besoins particuliers. Un travail d'équipe sera réalisé pour identifier des solutions en lien avec la priorisation des élèves.

11. Déclaration et prise des présences officielles MEQ : 5 min

Selon les données, 505 élèves sont inscrits à l'école de la Maisonnée. 237 élèves réguliers sont inscrits au service de garde.

12. Approbation des sorties éducatives : Tetyana 10 min

Sorties : 24 septembre la sortie à la Caserne du pompier a été approuvée par courriel par les membres du CÉ.

Pour tous les élèves de l'école, une autorisation est demandée pour réaliser des sorties à pied et à vélo dans le quartier (parc Lionel-Lord (parc des pirates), parc Mi-Vallon).

Il est proposé qu'ensemble des sorties scolaires présentées par la direction et l'équipe des enseignants soit approuvé par les membres du conseil d'établissement.

Proposer par : Mélanie Senneville

Appuyé par : Nathalie Cardin

13. Approbation des Normes et modalités 2025-2026 : 10 min

Mme Tetyana nous présente chaque niveau pour les normes et modalité pour l'année 2025-2026. Les normes et modalités répondent au régime pédagogique prescrit par le ministère de l'Éducation.

Chaque compétence ou matière est évaluée minimalement deux fois par année. Celles-ci doivent impérativement toutes être évaluées lors de la troisième étape.

Proposé par : Julie Trudeau

Appuyé par : Christine Lessard

Engagement – Collaboration - Respect

14. Projet éducatif 2023-2027

10 min

Toutes les équipes niveaux seront réunies pour travailler de façon collaborative dans le but d'assurer la progression des apprentissages et le développement des compétences en français (lecture).

PALVI présentation du nouveau gabarit avec une mise à jour de PALVI par Claire. L'équipe-école demande l'approbation du document. L'organisme « Bulle et Baluchon » viendra faire des ateliers selon la planification annuelle.

Proposé par : Martin Béchard

Appuyé par : Nadia Pinard

15. Approbation : Location des locaux 2025-2026

5 min

Entente annuelle de location avec Loisirs-Acti Famille du lundi au jeudi 18h30 à 22h et la location des locaux du service de garde pendant l'été.

Approbation en fonction des tarifs de location du CSSRS en vigueur.

Proposé par : Neves Alba

Appuyé par : Amélie Boulay

16. Affaires nouvelles, informations et correspondances

15 min

Augmentation des tarifs au service de garde pendant de l'été.

Les parents sont peu informés : on propose de transférer la politique de l'organisation scolaire (et/ou son résumé graphique).

Nous avons reçu l'octroi de 9 postes de 15 heures en soutien à la classe (préscolaire, 1^{re} année et 3^e année). Les rencontres hebdomadaires sont prévues à l'horaire pour faciliter la cohésion.

Une rubrique informant les parents de la nouvelle tarification sera transmise via le Portail de notre école.

Présidence du conseil d'établissement

Une formation obligatoire doit être réalisée par chaque membre du conseil d'établissement. Le lien vers les capsules sera transmis aux membres du conseil d'établissement.

Représentant du comité de parent

Pas d'informations à ce sujet.

Présentation des activités de financement de la Fondation de l'école de la Maisonnée : 15 000\$ demandé à la fondation pour les activités seront soumis à la fondation, puis présenté au conseil d'établissement. La Campagne de fromage par « Perfection » est reconduite. Nous allons relancer « Loto-Maisonnée », (évènement rassembleur), et peut-être une collaboration avec « Colle à moi ».

Engagement – Collaboration - Respect

	17. Varia : 15 min 17.1. Sécurité autour de l'école : la collaboration avec le Service de police à la suite des événements arrivés cet été. Proposition à la conseillère municipale de créer un comité de concertation dans le but d'assurer la sécurité des lieux de notre environnement d'apprentissage. L'école étudiera la possibilité de rajouter deux ou trois caméras et d'affichage des pancartes « interdiction d'être sur place entre les heures spécifiques ». Les parents proposent de se relier pour faire de la surveillance. 17.2. Collations : code de vie de l'an passé : procédure et prévention à valoriser qui été plus ou moins partagé. Nous n'avons pas insisté que les allergènes soient présents en ce moment dans le Code de vie (allergènes dans l'air. Chaque enseignant communiquera avec les parents de sa classe concernant les particularités à respecter. L'infirmier de l'école va nous envoyer une procédure pour bien amener les étapes d'intégration des aliments allergènes dans l'école et au service de garde. Tetyana nomme que les élèves au secondaire n'ont plus de restrictions. Catherine soulève que c'est difficile à surveiller au service de garde considérant des ratios qui sont plus gros. 18. Levée de l'assemblée à 20h49. Proposé par Amélie Daoust Appuyé par Christine Lessard. Karine Arseneault-Sirois Présidente du Conseil d'établissement Tetyana L'Allier Directrice de l'école de la Maisonnée